

Pour faire valider votre inscription, merci de nous communiquer votre choix :

- Soit par mail via **sophie.lacroix@cpas-havelange.be**
- Soit par téléphone au **083/63.33.58**
- Soit en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte-aux-lettres du CPAS de Havelange

**INSCRIPTIONS**

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

- Je participe à tout le module.
- Je participe aux séances :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Merci à nos partenaires...



Vous êtes une association et avez envie de présenter vos missions lors du prochain module ? N'hésitez pas à nous contacter au 083/633358.

**IN'FORMEZ  
-VOUS !**



**Premier module – 2019**

**CULTURE – SANTE – BUDGET – EMPLOI – SOCIAL**



## In'formez-vous !

Dans notre société où les moyens de communication se multiplient, il n'est pas toujours aisé de trouver des réponses à nos questions du quotidien.

Avez-vous des difficultés à comprendre votre contrat de bail ? Votre médecin généraliste vous propose un DMG et vous ne comprenez pas de quoi il s'agit ? A quoi sert la mutuelle ? Quelles sont les différences entre le FOREM et l'ONEM ? Que puis-je faire comme activités à Havelange ? Quels sont mes droits en tant que personne en médiation de dettes ou sous administration de biens ? Toutes ces questions et bien d'autres encore peuvent trouver une réponse claire.

Inscriptions demandées au  
**083/63.33.58**  
ou par mail via  
**sophie.lacroix@cpas-  
havelange.be**

N'hésitez plus et inscrivez-vous **gratuitement** au module IN'FORMEZ-VOUS proposé par le CPAS de Havelange. Ce module est ouvert à tous. Il se composera de séances touchant aux thèmes de la culture, de la santé, de la médiation de dettes, du CPAS, de l'emploi etc.

La première séance débutera le 15 mars prochain (accueil dès 8h30 et début de l'information à 9h00) au centre culturel situé rue de Hiéttine 2 à 5370 Havelange. Les autres séances se dérouleront au Centre Public d'Action Sociale situé rue de la station 14 à 5370 Havelange.



## Module de 5 séances

de 8h30 à 11h30

15/03 : La culture (découverte du centre culturel, de l'Article 27 et de la bibliothèque)

20/03 : La santé (un médecin généraliste répond à vos questions sur les remboursements, le DMG, etc.)

29/03 : Le surendettement (Aide Action Médiation et son juriste vous délivrent leurs explications)

05/04 : L'emploi (Le FOREM vient à votre rencontre pour aborder vos interrogations sur leur fonctionnement et leurs missions)

12/04 : L'aide sociale (Le CPAS vous informe de son rôle et des aides)